





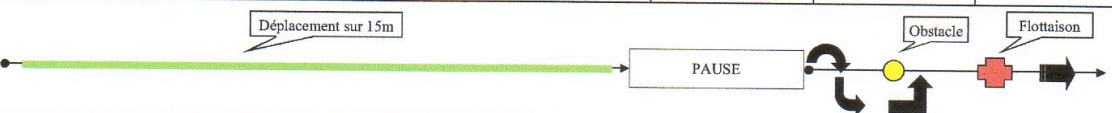
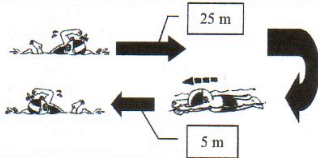

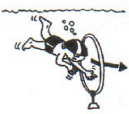




**1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> palier du socle commun : tests de natation en fin de CE1 et de CM2**

Premier Palier du socle commun : tests de natation scolaire en fin de CE1						
Ce test (circulaire n°2011-090 du 7 juillet 2011) reconnaît la compétence à <b>se déplacer sur une quinzaine de mètres</b> (partie 1) ainsi qu'à <b>s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter</b> (partie 2). Aucun ordre n'est imposé entre les 2 parties : partie 1, puis partie 2 <u>OU</u> partie 2, puis partie 1. L'exigence n'est pas celle d'une nage codifiée mais d'un trajet moteur avec coordination bras/jambes et allongement du corps sur l'eau.						
CAPACITÉS À ÉVALUER						
Partie 1	Prendre un temps de pause pour récupérer de son effort.	Partie 2				
Se déplacer sur 15 m sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.		Sauter en moyenne profondeur,	se déplacer brièvement sous l'eau ...	... pour passer sous un obstacle flottant,	puis, se laisser flotter un instant	avant de regagner le bord.
						
PRÉCONISATIONS pour la mise en œuvre du test						
Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appuis, ni matériel avec une action des bras et des jambes. La « technique » n'est pas à juger.		- Saut depuis le bord du bassin : corps vertical, bras le long du corps ou en l'air, les pieds en premier. L'immersion totale du corps est attendue. - Moyenne profondeur signifie « profondeur supérieure ou égale à 1,50 m ». - Enchaînement des actions sans reprise d'appuis.	L'obstacle est un objet flottant, style ligne d'eau, posé sur l'eau à 2 m du bord.	L'immobilité du corps est attendue durant 5 à 10 secondes : position ventrale ou dorsale, voire en boule. Pas d'aide à la flottaison.		
						

Deuxième Palier du socle commun : tests de natation scolaire en fin de CM2					
Ce test (circulaire n°2011-090 du 7 juillet 2011) reconnaît la compétence à <b>se déplacer sur une trentaine de mètres</b> (partie 1) ainsi qu'à <b>plonger, s'immerger</b> et <b>se déplacer</b> (partie 2). Aucun ordre n'est imposé entre les 2 parties : partie 1, puis partie 2 <u>OU</u> partie 2, puis partie 1. L'exigence n'est pas celle d'une nage codifiée mais d'un trajet moteur avec coordination bras/jambes et allongement du corps sur l'eau.					
CAPACITÉS À ÉVALUER					
Partie 1	Prendre un temps de pause pour récupérer de son effort.	Partie 2			
Se déplacer sur 30 m sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis. (25m suivis d'un virage, d'une coulée et d'une reprise de nage pour gagner le bord)		Sauter <u>ou</u> plonger en grande profondeur,	enchaîner un déplacement orienté en immersion,	enchaîner un sur-place de 5 à 10 secondes	avant de regagner le bord.
					
PRÉCONISATIONS pour la mise en œuvre du test					
Déplacement à adapter selon la longueur du bassin (ou 20 m, virage, puis coulée, puis 10 m). Il s'agit d'un déplacement sans reprise d'appuis, ni matériel avec une action des bras et des jambes. La « technique » n'est pas à juger.		- Saut ou plongeon depuis le bord du bassin ou d'un plot. - Enchaînement des actions (entrée dans l'eau, déplacement orienté et sur-place) sans reprise d'appuis.	Le sur-place est effectué la tête hors de l'eau, le corps orienté de manière verticale (ondulations des bras et des jambes, pas de déplacement).		
